

Réforme des retraites

MACRON LE MÉPRISANT

Emmanuel Macron, élu par défaut et flanqué d'un gouvernement en faillite et en sursis, aurait pu faire profil bas. C'est du moins ce que l'on était en droit d'attendre d'un président de la République conscient de la crise profonde qui traverse la France.

PAR LDA

Une crise qu'il a lui-même provoquée et qu'il assume, droit dans ses bottes, comme si des millions de jeunes et de salariés n'étaient pas dans les rues depuis des mois, comme si une majorité de l'opinion publique ne lui intimait pas l'ordre de revenir sur une réforme inutile, illégitime, et injustifiable. Il a allumé la mèche, soufflé sur les braises et croit pouvoir condamner le feu qui embrase le pays.

Les jacqueries ne sont jamais le fruit de « factieux » ni de « factions », pour reprendre l'ignoble expression du locataire de l'Élysée. Les dirigeants de l'intersyndicale, à qui il a opposé un bras d'honneur, n'ont cessé de le mettre en garde. Qui sème le mépris et la misère récolte la colère.

Le locataire de l'Élysée définitivement hors-sol

Retenons deux choses de la prestation télévisée du chef de l'État dont les grévistes disaient qu'ils n'en attendaient rien, sauf le retrait de sa réforme honnie. Tout d'abord, le déni de réalité. « Si les Français étaient vraiment en colère, je n'aurais pas été réélu », a-t-il péroré. Balayer d'un revers de la main des millions de votes pour faire barrage à l'extrême droite et nier la puissance du rejet qu'il provoque démontrent à quel point le locataire de l'Élysée est définitivement hors-sol. Eu égard à la fonction qu'il occupe, cette déconnexion est d'une extrême gravité. Tout aussi inquiétant : la violence de ses propos à l'endroit des plus pauvres et des plus précaires, coupables, à ses yeux, des défaillances systémiques de l'économie et du monde du travail.

Le président n'est plus habilité à parler de la légitimité du peuple. La meilleure démonstration reste encore cette neuvième journée de mobilisation, à l'appel d'une intersyndicale unie, soudée comme jamais, qui encore une fois a rassemblé des millions de travailleuses et travailleurs dans les grandes villes et les petites localités de la France entière.

La répression aveugle et disproportionnée qui s'abat sur les opposants à la réforme n'y change rien. Au contraire. Elle attise une juste révolte et conforte la détermination d'une majorité agissante face à un pouvoir inique.



Le 23 mars, partout en France, la mobilisation a continué à s'amplifier pour atteindre des records, comme à Lyon, Bordeaux, Toulouse ou Paris. Dans l'Aube, ce sont 5000 manifestant.es qui ont battu les pavés à Troyes (nos photos), Romilly et Bar/Aube, pour obtenir le retrait de la réforme des retraites.

NE JAMAIS BAISSER LA GARDE !

PAROLES DE FEMME



Nous publions les témoignages de femmes engagées dans la lutte quotidienne pour leurs droits. Cette semaine, nous donnons la parole à Gisèle Malaval, militante communiste.



Les lois dans les pays démocratiques n'existent pas pour résoudre des problèmes philosophiques mais pour garantir des droits. En principe. Force est de constater que pour les femmes ce n'est pas toujours le cas.

Aux USA, depuis que la Cour suprême a supprimé le droit fédéral à l'avortement, l'Alabama interdit l'avortement, y compris dans les cas d'inceste ou de viol et prévoit jusqu'à 99 ans de prison pour les médecins qui le feraient. Et 13 états l'interdisent ou le restreignent drastiquement.

Les femmes ne peuvent donc plus disposer de leur corps. 700 000 cas de violences conjugales et 1500 féminicides ont été signalés par les fédéraux en 2021, mais cela n'émeut pas beaucoup les Républicains.

En revanche, s'occuper de l'appareil génital féminin pour encourager la natalité, hors immigration, est une de leurs obsessions. En Europe le vieillissement de la population est évident : le taux de fécondité est en France de 1,83 (taux le plus élevé de l'UE), en Italie de 1,24 et en Espagne de 1,19.

Pour cette raison que les femmes en âge de procréer sont l'objet de toutes les attentions : congé pour règles douloureuses en Espagne, congé pour fausse couche en France... ces lois vont dans le bon sens, mais l'inégalité et à l'insécurité salariales des femmes contribuent souvent à retarder une grossesse souhaitée. Et là, rien de concret. Le travail peu ou non rémunéré pour les femmes semble normal, les carrières hachées aussi, et cela arrange bien le Capital...

En Italie, 67% des gynécologues sont « objecteurs de conscience », donc avorter est un parcours de combattante, mais Mme Meloni pense pouvoir dissuader des postulantes en les payant pour garder l'enfant, il faut en effet assurer le bien-être des capitalistes. Car production et reproduction sont liées, et les femmes assurent les deux postes.

Outre un enjeu économique, car elles travaillent et fabriquent des consommateurs, les femmes sont un enjeu nationaliste, car derrière cette volonté de repeupler un pays se tient un enjeu culturel et civilisationnel et un refus de l'immigration autre qu'à contrat déterminé.

Les gouvernements au service du capitalisme choisissent donc le gré ou la force pour la natalité, mais il faut garder en tête, même si certaines mesures paraissent en leur faveur, que les femmes sont toujours considérées par les capitalistes (et assez souvent par leur partenaire) comme un produit d'exploitation.

La réforme des retraites est là pour nous le rappeler.

JEU DE VUILLEMIN, JEU DE VILAIN

Une semaine avant le Conseil municipal de Romilly-sur-Seine, qui s'est tenu le 18 courant, le groupe d'opposition de gauche a adressé au maire un vœu contre la réforme des retraites pour être soumis au vote de l'assemblée communale. Réponse fut faite que la musique du premier magistrat nécessitait quelques « accordages » qui lui seraient soumis toutes affaires cessantes. Pendant une semaine, Fethi Cheikh, le président du groupe, comme Sœur Anne*, ne vit rien venir ; « que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie ». Il lui fallut attendre la veille du Conseil et la veillée fort avancée pour que s'éveillât sa boîte mail, messagère d'une mouture toute autre que celle du vœu initial.

De retrait et de référendum, plus question, mais de « revenir au 39 heures hebdomadaires ». Faut-il y chercher en filigrane l'avis de François Baroin, pour qui les 39 heures n'ont d'efficacité économique que payées 35 ? Autre moyen de financement pour Éric Vuillemin : « assujettir aux prélèvements sociaux toutes les prestations sociales de quelque nature que ce soit » : les bénéficiaires des prestations sociales, de chômage et autres pour renflouer les caisses ! Même Macron n'a pas osé ! Mais il est de longue date devenu patent que M. Vuillemin est le "Monsieur Plus" de la politique du gouvernement et le "Monsieur Moins" des porte-monnaie.

Soutenus et applaudis par l'intersyndicale, présente à la séance, nos élue.e.s ont solidement et fermement argumenté. Ce nouvel épisode démontre que le « parti » du Maire n'est pas Romilly, slogan électoral dont il a usé pour mieux abuser, mais celui de la droite dure, sans égard pour les gens modestes, sauf à leur faire endosser tous les fardeaux d'une politique de classe mortifère, du national au local. Sur la retraite et bien d'autres dossiers, un constat ne souffre pas la contradiction : jeu de Vuillemin, jeu de vilain.

* Barbe bleue – Conte de Charles Perrault.

L'ACTU DU PCF



Dans le cadre de leur congrès de section, les militant-es du PCF de Troyes ont élu Raphaella Dombele, co-animatrice de la section de Troyes. Elle partagera cette responsabilité avec notre camarade Eric Goyard.

RAPHAELLA DOMBELE, NOUVELLE CO-ANIMATRICE DE LA SECTION DE TROYES DU PCF

Oui, Je suis en colère ! Je suis lasse de me battre pour tout juste survivre ! Je suis lasse qu'une grande majorité des hommes politiques méprisent ouvertement la population, plutôt que de se remettre en question ! Je suis lasse de vivre dans un pays qui se veut, être « une démocratie » et qui n'a de cesse de nous imposer sa volonté à coup de 49.3 en martelant que c'est constitutionnel ! L'égalité « homme/femme » n'est-elle pas constitutionnel ?

Choisir son emploi – l'école de son enfant – l'âge de notre départ en Retraite ; ses choix ne font-ils pas parti de nos libertés inscrites dans la Constitution ? En adhérant au Parti Communiste Français, je veux participer à la lutte pour l'avenir, pour l'avenir de toutes et tous !! Celui de mes enfants, de vos enfants, Pour que nos aînées puissent avoir une fin de vie confortable. Je veux me battre pour ne plus jamais entendre « Il faut faire un effort », alors que le Capital nous écrase !

C'est à cause de cette grande lassitude, à cause de cette colère qui gronde en moi que j'ai décidé d'adhérer au seul Parti politique qui depuis sa création est au service de la classe ouvrière!!

Ce Parti qui, avec son candidat Fabien Roussel à l'élection présidentielle a rallumé une lueur d'espoir !

L'espoir de vivre ! de vivre les uns avec les autres ! dans le respect des différences ! Moi aussi je crois que les Jours Heureux sont proches ! Un grand merci aux camarades de m'avoir élu à cette responsabilité. C'est pour moi un honneur.

TROYES - ROSIÈRES
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS



ÉCOUTEZ-VOIR !

CE QUI NOUS CHATOUILLE & NOUS GRATTOUILLE

ÇA VA BIEN ET MÊME PIRE QUE ÇA *

Ouf ! « *Aucun risque* » de contagion. Par un nouveau variant de la Covid ? Vous n'y êtes pas ! C'est le président de la Fédération bancaire Française (FBF) qui le soutient mordicus, suite aux « *turbulences* » - dixit La Tribune - du secteur bancaire mondial. Bruno Le Maire a confirmé : nos banques, c'est du béton ! Retour aux temps de Tchernobyl ou, plus près, des sornettes lénifiantes du début sur le virus. En langage sans circonvolution, une « *turbulence* », c'est une faille. Mais « *tout va très bien, madame la marquise... pourtant il faut que l'on vous dise...* » que le vénérable Crédit Suisse, une des trente banques au monde considérées comme trop importantes pour les laisser faire faillite, a bu la tasse cinq jours seulement après le début de la crise bancaire en Californie. Le ministre aurait d'ailleurs pu reprendre à son compte le jugement perspicace du maire de Romilly au début de la crise de 2008 : un « *épiphénomène* ».

L'épiphénomène fait « *dévisser* » à tout va dans les Bourses. Mais aucun risque. Cela fait quand même un bon bout de temps déjà que des économistes, pourtant du sérail libéral, hurlent au loup. Que, ont-ils prédit, vont éclater les bulles financières, enflées jusqu'à l'hypertrophie par l'appât de la rapide et forte rentabilité des « *start-up* ». Emmanuel Macron a fait de ces sociétés châteaux de cartes, dont celles qui atteignent une valorisation supérieure au milliard de dollars, dites « *licornes* », un cheval de bataille et se fait fort d'en compter au moins 25 en France d'ici 2025. Parmi les plus connues, Doctolib, Blablacar, Black Market... Aucun risque, mais on se réunit en grande hâte, en Europe et ailleurs, pour éviter « *une contagion rapide et incontrôlée au reste du système financier* ». Aucun risque, pas même un tout riquiqui « *risque systémique* », pourtant principal ordre du jour desdits conciliabules. Ça va bien et même pire que ça.

RÉMI

* Titre d'un dialogue d'un conte d'Alexandre Afanassiev (1871) adapté pour la chanson « *Tout va très bien, madame la marquise* » de Ray Ventura.

PÉTITION
Retraites
Le peuple doit décider!
Référendum

<https://unebonneretraite.fr/>

La Dépêche a besoin du soutien de ses lecteurs

L'ABONNEMENT 2023 À LA DÉPÊCHE DE L'AUBE VOTRE MEILLEUR SOUTIEN

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Je joins mon règlement de 40 euros (pour 52 numéros)

Je soutiens la Dépêche, je fais un don de

À retourner à La Dépêche de l'Aube 22^{ème}, av. Anatole-France 10000 - TROYES

VOTRE MUTUELLE LOCALE

TROYES BAR-SUR-AUBE ROMILLY-SUR-SEINE

Aubeane
MUTUELLE DE FRANCE

LES VÉRITÉS DE LA MALICE

DANS L'AUBE

Beaucoup de manifestations qui font le plein autour du patrimoine. Un film sur les arbres remarquables a rempli 2 salles d'Utopia suivi d'un débat passionné. L'espace culturel de la Chapelle a refusé du monde : Martine Demessemacker et son mari présentaient « *Troyes, hier et aujourd'hui* ». Le monde ancien ne veut pas mourir. C'est une source de richesses infinies.

Le ministre de l'Éducation nationale continue à sévir. Il ferme 17 postes en collèges et lycées, n'en ouvrant que 9. La langue allemande perd 3 postes ainsi que la technologie. Là encore, les pouvoirs publics n'ont pas le courage politique de construire une Europe de la diversité en privilégiant l'anglais, « *rouleau compresseur de la globalisation* », dit Daniel Rondeau, invité de la Semaine de la francophonie. Pendant que l'école publique prend des coups, l'école privée a la chance de bénéficier d'articles élogieux dans la presse auboise.

Le site de l'école Eugénie Cotton à Romilly va être livré aux appétits du privé. Et que va devenir ce nom prestigieux ? Elle était une scientifique, élève de Marie Curie, sortie, première de l'agrégation de physique. Elle fut vice-présidente du mouvement de la paix. Elle fut exclue de l'enseignement en 1941. Son nom est attribué en France à 6 écoles maternelles.

Le théâtre amateur se porte bien. De nombreux spectacles sont donnés avec plus ou moins de bonheur dans tout le département. La troupe de Mme Laurence Carneseca qui avait déjà monté Débrayage de Rémi de Vos, a offert au public une douzaine de Bouts de scène à l'auditorium de Saint-Julien. Sur le thème de l'amour, se trouvèrent réunis 16 comédiens qui ont puisé dans Molière, Dario Fo, Ibsen, Ribes, non sans de belles réussites, larmes et rires convoqués.

ANNONCES LÉGALES

VENTE DE PARCELLES BOISEES

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, avis est donné de la vente des biens ci-après désignés. Trois parcelles sises sur la Commune de CHANNES (10340), cadastrée section E n°259, en nature de futaie, d'une contenance de 00ha 23a 42ca, lieudit LE GRIPPOT, cadastrée section E n°331, en nature de futaie, d'une contenance de 00ha 53a 78ca, lieudit LES VARENNES, cadastrée section E n°435, en nature de futaie, d'une contenance de 00ha 80a 00ca, lieudit MONT MAINS.

Moyennant le prix principal de cinq mille sept cent cinquante euros et vingt centimes (5 750,20 eur), payable comptant le jour de la signature, outre les frais d'acte, les frais de publication au journal d'annonce légale et les droits d'enregistrement. Tout propriétaire d'une parcelle boisée contigüe aux biens vendus dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de CHANNES soit à compter du 16 mars 2023, pour faire connaître à Maître Caroline COURAILLON-ROUETTE, notaire à LES RICEYS, 26 rue Saint Robert, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence aux prix et conditions de l'article précité. Ce droit de préférence peut être primé par le droit de préemption dont bénéficie la SAFER.

VENTE DE PARCELLES BOISEES

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, avis est donné de la vente des biens ci-après désignés. Quatre parcelles sises sur la Commune de CHANNES (10340), cadastrée section E n°37, en nature de taillis, d'une contenance de 00ha 32a 43ca, lieudit AU BAS DE LA PERRIERE BLAN, cadastrée section E n°43, en nature de futaie, d'une contenance de 00ha 20a 23ca, lieudit AU BAS DE LA PERRIERE BLAN, cadastrée section E n°65, en nature de futaie, d'une contenance de 00ha 29a 19ca, lieudit LE VAL DES FOSSES, cadastrée section E n°71, en nature de futaie, d'une contenance de 01ha 32a 65ca, lieudit LA COTE A MILON.

Moyennant le prix principal de quatre mille neuf cent soixante-deux euros et cinquante-cinq centimes (4 962,55 eur) payable comptant le jour de la signature, outre les frais d'acte, les frais de publication au journal d'annonce légale et les droits d'enregistrement. Tout propriétaire d'une parcelle boisée contigüe aux biens vendus dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie de CHANNES soit à compter du 16 mars 2023, pour faire connaître à Maître Caroline COURAILLON-ROUETTE, notaire à LES RICEYS, 26 rue Saint Robert, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence aux prix et conditions de l'article précité. Ce droit de préférence peut être primé par le droit de préemption dont bénéficie la SAFER.

AUBELEC
S.A. au capital variable
Siège social:
1 rue du parc de Sancey,
10800 SAINT JULIEN LES VILLAS.
301 213 476 RCS TROYES

Le conseil d'administration du 02 Mars 2023 a pris acte de la démission de Mr DUHAMEL Pascal, 4 rue de la source 10450 BREVIANDES, de ses fonctions d'adminis-

trateur à la date du 27 Septembre 2022. Modification au RCS de TROYES
Pour avis, le Président

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 14/03/2023 à VITRY LE CROISE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : GC
Siège social : 10 rue de Fontarce, 10110 VITRY LE CROISE
Objet social :

- La réalisation de tous types de travaux viticoles et agricoles, phytosanitaires, manuels ou mécaniques nécessaire au développement de la vigne et à la préparation du sol, à la plantation et aux installations de la vigne pour son propre compte et/ou pour le compte de tiers,
- L'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricole, au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Sont réputées agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation (dont notamment les activités agro touristiques). Il en est de même des activités de préparation et d'entraînement des équidés domestiques en vue de leur exploitation, à l'exclusion des activités de spectacle. Il en est de même de la production et, le cas échéant, de la commercialisation, par un ou plusieurs exploitants agricoles, de bio-gaz, d'électricité et de chaleur par méthanisation, lorsque cette production est issue pour au moins 50 % de matières provenant d'exploitations agricoles. Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, dès lors qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas son caractère civil.

En particulier, la société peut notamment :
- procéder à l'acquisition de tous éléments nécessaires à l'exploitation ;
- prendre à bail tous biens ruraux ;
- recevoir sous forme de mise à disposition les biens dont les associés sont eux-mêmes locataires ou propriétaires ;
- vendre directement les produits de l'exploitation agricole avant ou après transformation conformément aux usages agricoles ;
- exploiter une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, en vue de la vente d'électricité.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Geoffrey CORDONNIER, demeurant 10 rue de Fontarce 10110 VITRY LE CROISE, assure la gérance. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES
Pour avis La Gérance

ECHANGER
SARL au capital de 1220€
Siège social : 27 rue des Vauclelles
10800 BUCHERES
RCS TROYES 513 441 220

L'AGE du 16/03/2023 a décidé la dissolu-

A LIRE

LES EDITIONS DU CHERCHE MIDI PRESENTENT
SORTIE 16 MARS 23
FABIEN ROUSSEL
LES JOURS HEUREUX SONT DEVANT NOUS
DE LA PRÉSIDENTIELLE À LA RECONSTRUCTION DE LA FRANCE
LE NOUVEAU LIVRE DE FABIEN ROUSSEL

LES JOURS HEUREUX SONT DEVANT NOUS

14,90 € + 8 € de frais de port

exemplaire (s) Total €

Nom - Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Chèque à l'ordre de ADF PCF 10

À retourner à PCF Aube 22^{ème}, av. A.-France 10000 - TROYES

CONFÉRENCE

CONFÉRENCE
Quand l'émergence de la Chine bouleverse le monde
UPop
MARDI 4 AVRIL 18 h 30
MAISON DES ASSOCIATIONS
63, avenue Pasteur
TROYES

tion anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable, nommé en qualité de liquidateur Mr FOUCHÉ Yves, demeurant 17 rue Acacias 56340 Carnac et fixé le siège de liquidation au siège social, où seront notifiés les documents de la liquidation. Mention sera faite au RCS de Troyes

Aux termes des délibérations en date du 15/03/2023, l'AGM de la société SCI MANOFAZ, SCI au capital social de 1000€ immatriculée au RCS de TROYES sous le n°809049331, a décidé de transférer le siège social du 20 rue Georges Clémenceau, 10000 TROYES au 14 rue Charles Thibault 10000 TROYES à compter de ce jour, et a pris acte de la fin des fonctions de gérant de Ghassan ZGHEIB, rétroactivement à compter du 26/07/2022 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

CMC SARL
au capital de 20 000 €
Siège social :
Rue Alphonse Daudet
10600 BARBEREY-SAINT-SULPICE
852 198 977 RCS TROYES

Aux termes d'une décision en date du 01.02.2023, l'associée unique a décidé à compter de cette date de transférer le siège social du Rue Alphonse Daudet 10600 BARBEREY-SAINT-SULPICE au 1 rue Henri Cavallier 89100 SAINT-DENIS-LES-SENS et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts

MODIFICATION DE CO-GERANT

SCI MOUFFLOT
Société civile immobilière
au capital de 800,00 €
Siège social à VALLIERES (10210),
10 rue Moufflot
Immatriculée au RCS de TROYES
n° 450 469 390

Par décision d'assemblée générale extraordinaire du 11/03/2023, il a été pris acte de la démission de ses fonctions de co-gérante de Madame Marguerite ISAMBERT. Monsieur Philippe ISAMBERT assurera seul les fonctions de gérant. Modification au RCS de TROYES.